

## Coordonnateur régional en sécurité incendie (2<sup>e</sup> Concours # 2014-06AE)

---

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Roussillon est située en Montérégie et compte une population de près de 165 000 personnes résidant sur le territoire de 11 municipalités. Sous l'autorité du directeur général de la MRC de Roussillon, le titulaire du poste de coordonnateur ou coordonnatrice régional en sécurité agit à titre de ressource régionale affectée aux tâches découlant des responsabilités de la MRC dans le cadre des activités reliées à la sécurité incendie et la sécurité civile. En vertu des lois, des règlements applicables et des orientations gouvernementales, il assume, entre autres :

### **Nature de la fonction et ses responsabilités :**

- Planifier et préparer le plan de travail annuel nécessaire à la mise en œuvre des 65 mesures et actions prévues au schéma de couvertures de risque en sécurité incendie de la MRC de Roussillon;
- Soutenir les directeurs des services de sécurité incendie, les directeurs généraux et les élus municipaux lors de l'accomplissement des tâches prévues au schéma;
- La préparation et le suivi des réunions du Comité de sécurité incendie et civile (CSIC) de la MRC de Roussillon.
- Planifier et préparer avec les directeurs de sécurité incendie les différents programmes prévus au schéma de couverture de risques;
- Mettre en place avec les directeurs de service de sécurité incendie des stratégies pour atteindre les objectifs tels que l'adoption des règles minimales de prévention, le développement de procédures opérationnelles uniformes ou la mise en commun de services;
- Mettre en place avec les directeurs de service de sécurité incendie une procédure de vérification périodique de l'efficacité des actions mises en œuvre et du degré d'atteinte des objectifs arrêtés;
- Transmettre annuellement, au ministre de la Sécurité publique, un rapport d'activité pour l'exercice financier terminé ainsi que les projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;
- Déterminer l'ordre du jour préparer les documents à présenter et assurer le suivi aux réunions et les divers comités de travail du CSIC;
- Soutenir le CSIC dans le cadre de l'accomplissement de son mandat général; Supporter les démarches éventuelles de la MRC en matière de sécurité civile;
- Exécuter toute autre tâche connexe.

### **Connaissances et habiletés recherchées :**

- Posséder une formation en administration ou en gestion au niveau post-secondaire
- Détenir un diplôme en technique de prévention des incendies (DEP en intervention en sécurité incendie, AEC en TPI ou certificat en TPI) ou une formation jumelée à une expérience jugée adéquate pour remplir l'ensemble des fonctions décrites pour ce poste;
- Posséder une expérience pertinente dans les domaines de la sécurité incendie ou de la sécurité civile (minimum de 6 années);
- Manifester du leadership, de l'autonomie ainsi qu'une capacité d'analyse, de communication et de planification;
- Maîtriser le français et les différentes technologies de l'information (Windows, Word, Excel);
- Une bonne connaissance des pratiques du monde municipal serait un atout

### **Conditions particulières :**

Disponible pour travail en soirée, à l'occasion, permis de conduire valide

Nb. hres par semaine : 20 heures par semaine

Poste contractuel 2 ans avec option de renouvellement; Taux horaire : Entre 30\$ et 35\$

L'entrée en fonction est prévue pour le 12 janvier 2015.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae le 31 octobre 2014 par courrier, courriel ou télécopieur, à l'adresse suivante :

MRC de Roussillon  
Madame Colette Tessier, directrice générale adjointe  
260, rue Saint-Pierre, bureau 200, Saint-Constant, Québec J5A 2A5  
Courriel : c.tessier@mrcroussillon.qc.ca  
Télécopieur : (450) 638-4499  
Téléphone : (450) 638-1221, poste 337.

Les candidatures seront traitées confidentiellement et dans le respect de l'équité en matière d'emploi. Remerciant à l'avance tous les postulants, seuls les candidats(es) retenus(es) pour une entrevue feront l'objet d'une communication ultérieure.